

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY3035 J
Titre long	Psychopharmacologie
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Hiver 2022
Horaire et local	Vendredi 13h00-16h00 – Z-215 Pavillon Claire-McNicoll
Mode de formation	Cours magistral
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Description des effets physiologiques et psychologiques des principales classes de drogues psychotropes. Évaluation critique (méthodologique et déontologique) de la recherche et des connaissances actuelles en psychopharmacologie.
Préalables	PSY 1035 ou PSY 1048 ou SBM 2001 ou NSC 2001&2002
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=212576

Enseignant(e)	
Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	marc.viaud@umontreal.ca
Disponibilités	Une période de question hebdomadaire <i>live</i> aura lieu via une conférence zoom (ou à déterminer) en mode audio-vidéo. Je n'ai pas encore déterminé la plage horaire pour cela. Je l'annoncerai via les nouvelles dans Studium. Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom (ou à déterminer).

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
L'objectif principal du cours est de donner à l'étudiant(e) les concepts de base de la psychopharmacologie.

Objectifs d'apprentissage
Le cours permettra à l'étudiant(e) d'acquérir les connaissances de base de la pharmacologie incluant les principes de pharmacologie, la signalisation chimique, les principales classes de neurotransmetteurs ainsi que les méthodes de recherche en psychopharmacologie. Le cours couvrira aussi les principales classes de drogues psychotropes en examinant leurs mécanismes d'action ainsi que leurs effets comportementaux, physiologiques et psychologiques, incluant leur utilisation en pharmacothérapie.

Compétences développées
Capacité à évaluer les éléments positifs et négatifs associés à l'utilisation d'un psychotrope comme possible traitement d'une psychopathologie.

► Calendrier

Séances/dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
s.1 - 7 janvier	Cours annulé par la Santé Publique		
s.2 - 14 janvier	Principes de pharmacologie	Cours magistral	Chapitres 1 et 2
s.3 - 21 janvier	Signalisation chimiques (début)	Cours magistral	Chapitres 3 et 4
s.4 - 28 janvier	Signalisation chimiques (fin)	Cours magistral	Chapitres 5 et 6
s.5 - 4 février	Signalisation chimiques (fin)	Cours magistral	Chapitres 7 et 8
s.6 - 11 février	Signalisation chimiques (fin) et début cours suivant	Cours magistral	Chapitre 9
s.7 - 18 février	Abus de psychotropes, dépendance et toxicomanie	Cours magistral	Chapitre 9
s.8 - 25 février	1 ^{ère} évaluation	Examen intra 40%	
s.9 - 4 mars	Semaine de relâche		
s.10 - 11 mars	L'alcool et les opiacés	Cours magistral	Chapitres 10 et 11
s.11 - 18 mars	Les stimulants moteurs	Cours magistral	Chapitre 12
s.12 - 25 mars	Les cannabinoïdes	Cours magistral	Chapitre 14
s.13 - 1er avril	Hallucinogènes, PCP et kétamine	Cours magistral	Chapitre 15
s.14 - 8 avril	Troubles anxieux	Cours magistral	Chapitre 17
s.15 - 15 avril	Congé de Pâques		
s.16 - 22 avril	Périodes des examens finaux		
s.17 - 29 avril	2 ^{ème} évaluation	Examen final 60%	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra (choix multiples)	Semaines 2 à 7 inclusivement	25 février 2022	40%
Examen final (choix multiples)	Semaines 2 à 14	29 avril 2022	60%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	L'étudiant qui s'absente à un examen doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence. Une absence justifiée à l'examen intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation. L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant
Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français)
Qualité de la langue	Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.
Seuil de réussite exigé	Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2022-01-21
Date limite d'abandon	2022-03-18
Évaluation de l'enseignement	Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Il est permis de faire un enregistrement audio du cours seulement pour votre usage personnel. Aucun autre utilisation, distribution ou reproduction n'est permise.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de notes avec un ordinateur, tablette ou téléphone intelligent est permise seulement pour votre usage personnel. Aucun autre utilisation distribution, reproduction n'est permise.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents (obligatoire) Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2019). Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior. (3rd edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2019). Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior. (3rd edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.

Équipement (matériel) Accès à une connexion internet de bonne qualité est nécessaire, en particulier pour les diverses évaluations en ligne. Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information <https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html>

Ressources complémentaires

Documents Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.

Sites Internet <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=212576>

Guides Aucun

Autres Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.